



Saint Gelven, le 2 juillet 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une nouvelle étape dans la mise à 2x2 voies de l'axe central breton (RN 164)

Inauguration de la déviation de Gouarec – Saint-Gelven

Michel Cadot, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, Rémi Thuau, Préfet des Côtes d'Armor, Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil régional, et Michel Brémont, Vice-Président du Conseil général des Côtes d'Armor, ont inauguré, ce vendredi 2 juillet, la déviation de Gouarec - Saint-Gelven, nouvelle étape de la mise à 2x2 voies de la RN164 et de la poursuite du désenclavement du Centre Bretagne.

Les 12 kilomètres de la déviation de Gouarec St Gelven, contribuent à l'aménagement en voie express de l'itinéraire de la RN 164 entre Montauban de Bretagne (35) et Châteaulin (29). Cette mise en service porte le linéaire de 2x2 voies à **82 km**, soit la moitié de la distance totale de la RN 164.

Le nouveau tracé permet de **dévier la circulation du centre-bourg de Gouarec**, avec une véritable diminution des nuisances : moins de bruit et de pollution liés à la circulation de transit - notamment celle des poids-lourds - et renforcement de la sécurité, au cœur de ce chef lieu de canton qui compte 3 établissements scolaires sur son territoire.

Trois nouveaux échangeurs ont été créés : le « Zélo » dessert Saint-Gelven, Caurel et le lac de Guerlédan ; celui de « Rosquelfen » sur le territoire de Laniscat permet l'accès à Gouarec et celui de « Kerlaurent » assure la liaison vers Plouguernevel.

Un soin particulier a été apporté au traitement des enjeux environnementaux : réalisation de 2 viaducs sur les cours d'eau du Blavet et du Daoulas, dispositions particulières pour limiter l'impact sur le milieu naturel pendant la phase de chantier et rétablissement de corridors écologiques favorisant la circulation des petite et grande faunes.

Le financement de cette opération, inscrite au contrat de plan État-Région 2000-2006, a pu être complété par le Programme de Modernisation des Itinéraires (PDMI) finalisé fin 2009, pour un montant total de 59,1 millions d'euros, cofinancés par l'État (50%), la Région (37,5%) et le Conseil général des Côtes d'Armor (12,5%).

La déviation sera ouverte à la circulation dans l'après-midi du **2 juillet**.

Pour découvrir la nouvelle déviation vue du ciel, rendez-vous sur le site internet : www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

.../...

p.1/2

Contacts presse :

Préfecture de Région : Véronique Laurent-Albesa ☎ 02.99.02.11.80 ou 06 77 07 91 43

Conseil Régional : Odile Bruley ☎ 02 99 27 13 55 ou 06 76 87 49 57

Zoom sur la poursuite de l'aménagement de la RN 164

La réalisation des 1,5 km de raccordement de la déviation de Gouarec Saint-Gelven, au-delà de l'échangeur de Kerlaurent, qui sera complété, va être engagée d'ici fin 2010 pour une mise en service en 2011.

Le Programme de Modernisation des Itinéraires (PDMI) du réseau routier national en Bretagne qui a succédé aux volets routiers des précédents contrats de plan, permettra de financer l'achèvement des travaux des prochaines mises en service prévues fin 2011-début 2012 :

- mise à 2x2 voies de la **section La Garenne-Ty Blaise** (3,2 km) ;
- **déviations de Saint Caradec** (9 km). Ce projet bénéficie par ailleurs des crédits du Plan de relance.

A ce stade, il n'y aura plus aucune commune du parcours traversée par la route nationale.

Au titre du PDMI, l'État et la Région, jugeant l'aménagement de la route de Bretagne centrale prioritaire, ont décidé de financer à parité (État 50% - Région 50 %), trois opérations nouvelles :

- la **déviations de Loudéac** - phase 2 (3 km),
- la mise à 2x2 voies de la **liaison Saint Méen - RN 12** (7 km),
- la mise à 2x2 voies de **Châteauneuf du Faou** (11,8 km),

Pour les 2 premières opérations, le démarrage des travaux est prévu en 2012 et 2013.

Pour la déviation de Châteauneuf, les études préalables à l'enquête publique démarreront au second semestre 2010, en vue d'une déclaration d'utilité publique à l'horizon 2013.

A l'issue de la réalisation de toutes ces opérations, environ 3/4 de l'itinéraire de la RN 164 auront été aménagés à 2 x 2 voies.

Contacts presse :

Préfecture de Région : Véronique Laurent-Albesa ☎ 02.99.02.11.80 ou 06 77 07 91 43

Conseil Régional : Odile Bruley ☎ 02 99 27 13 55 ou 06 76 87 49 57